

ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cooperatives et groupements: Meurthe-et-Moselle

Question écrite n° 39145

Texte de la question

Mme Colette Goeuriot appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les difficultes que rencontrent les cooperatives d'utilisation de materiel agricole (CUMA) de Meurthe-et-Moselle. En 1987, les demandes de pret ont represente un total de 2 564 620 francs mais seuls 1 311 830 francs ont pu etre debloques. A l'heure actuelle, alors que la repartition de l'enveloppe nationale pour 1988 n'est pas encore connue, le solde des demandes 1987 et les premieres demandes 1988 representent deja un total de 2 236 675 francs. Les delais de deblocage atteignent actuellement une duree de un an. Si l'enveloppe du departement ne progresse pas plus rapidement que l'enveloppe nationale, les projets d'investissement vont etre stoppes, de meme que la creation de nouvelles CUMA Or ces CUMA sont un moyen : de diminuer les couts de production des exploitations afin d'ameliorer leur competitivite ; de maintenir des agriculteurs en place et d'installer des jeunes afin de renforcer le tissu rural ; de creer des emplois dans un departement sinistre par la casse industrielle. Aussi elle lui demande quelles mesures d'urgence il compte prendre pour eviter le blocage des actions des CUMA de Meurthe-et-Moselle et au contraire les favoriser.

Données clés

Auteur : Mme Goeuriot Colette Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 39145

Rubrique: Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1598